

CHABRILLAN

n° 22 - Juin 2019



bulletin municipal





Le mot du Maire

Nous vivons dans une société en mutation et donc, inévitablement, de perte de repères. Ces derniers, que nous considérons comme acquis, sont remis en cause.

Ainsi, les services publics disparaissent de nos territoires ruraux. L'accès aux médecins est de plus en plus difficile. La protection sociale et nos retraites deviennent des sujets d'incertitude. Des millions de français cherchent du travail et n'en trouvent pas, pendant que des centaines de milliers d'offres d'emplois ne trouvent pas de candidats...

Nous contestons l'impôt alors que sans lui nous n'aurions pas de routes, d'hôpitaux, d'écoles, de bibliothèques, de musées. Nos villes et villages ne seraient pas embellis, les citoyens devraient prendre en charge l'entretien des chemins et de leur cité... Seuls les riches pourraient se soigner, s'instruire, se cultiver.

Le « tout numérique » est certainement un progrès, mais il nuit à la proximité et aux relations humaines et nombre d'entre nous sont désemparés face à ces très (trop) rapides changements.

Le changement climatique est une évidence et va entraîner de nombreux bouleversements de nos modes de vie. Changements dont nous commençons à percevoir les effets et en appréhender l'ampleur. Nous sommes très conscients que nous allons devoir, parfois radicalement, changer nos comportements, sans toutefois en percevoir réellement la portée sur notre quotidien.

Nous vivons dans un monde de communication (internet, téléphonie, SMS, réseaux sociaux..), d'informations en temps réel, en continu et trop souvent non vérifiées, (« fake news » : fausses informations). Bien sûr nous pouvons joindre la planète entière en temps réel, mais nous ne savons plus nous parler, même directement à l'occasion de moments conviviaux. Il est important d'entretenir la relation humaine, de se parler, d'échanger sur les changements qui s'annoncent ou que nous vivons déjà.

Le mouvement des gilets jaunes est toujours d'actualité et témoigne de la profondeur de la crise sociétale que nous vivons.

En cette période d'incertitude dans beaucoup de domaines de notre vie, rencontrons-nous simplement afin d'échanger, et de se retrouver autour de moments culturels diversifiés et enrichissants...

Pourquoi pas au Cafébibliothèque ?

Certes le Cafébibliothèque a été une source de polémique et de discorde entre Chabrilanais. Mais c'est un bien collectif et, en tant que tel, il doit pouvoir profiter à chacun d'entre nous. Il appartient à la commune et donc à vous Chabrilanais. Bien sûr des associations participent à sa vie quotidienne, mais il a besoin de s'ouvrir, de diversifier ses activités afin qu'à un moment ou un autre, vous ayez envie d'y venir.

L'animatrice culturelle a déjà commencé à élargir le champ des activités, mais elle a besoin de nous tous.

Vous souhaitez participer à la vie de ce lieu ? Vous êtes une association ou un citoyen chabrilanais et vous avez des souhaits, des idées d'activités et animations nouvelles... ? Venez les lui proposer directement ou par mail sur « cafebibliotheque.chabrilan@gmail.com ». Vous pouvez également vous adresser à vos élus. Vous nous aiderez à développer ce lieu public et à le faire vivre démocratiquement et dans une indispensable bonne entente entre tous les acteurs de sa vie.

Nous pourrions en reparler à la rentrée. Mais en attendant, je vous souhaite de très bonnes vacances conviviales en famille ou entre amis.

Guy AUDRAS.

Numéros d'urgence.

Appel d'urgence européen	112
Service d'aide médical d'urgence (SAMU)	15
Police secours – Gendarmerie	17
Sapeurs-pompiers	18
SAMU social	115

Les mouvements de personnel.

Au secrétariat, Laure FAURE a quitté son poste le 15 mars, ce qui a motivé un sympathique pot de départ, au cours duquel Le Maire l'a vivement remerciée pour la qualité de son travail, son dévouement et sa gentillesse pendant ces 4 années au service des chabrilanais. Elle est remplacée par Justine FALZON toujours avec l'aide à temps partiel de Lysiane KAZMIERCZAK.



Aux services techniques, Daniel MEGE bénéficie de l'aide de Sébastien ROBERT

Votre avis sur le bulletin.

Quel succès ! Notre questionnaire de décembre a obtenu 100 % d'opinions favorables !

En fait nous n'avons eu que 8 réponses, toutes avec une « bonne opinion », et quelques petits commentaires. Nous aurions souhaité plus de retours avec des avis contraires pour nous éclairer dans nos prochaines éditions. Merci quand même à ceux qui nous ont répondu, et bonne lecture de ce 22ème numéro.

La rédaction.

Budget général M.14

Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes propres de la commune	
Charges générales (fonctionnement)	131 160	3 taxes	202 000
Charges de personnel	185 000	Ex Taxe professionnelle	83 000
Autres charges de gestion	74 280	Autres taxes	14 000
Charges financières	9 000	locations perçues	37 000
Charges exceptionnelles		Divers	33 173
Dépenses réelles de l'exercice	399 440	Dotations de l'Etat	
		Compensations de l'Etat	8 000
Dépenses imprévues	34 438	Dotations de fonctionnement Etat	66 533
Amortissements	19 000	Atténuations de charges	21 000
Virement à l'investissement	20 000		
		Recettes réelles de l'exercice	464 706
		Excédent exercice antérieur	8 172
Dépenses totales	472 878	Recettes totales	472 878

Section investissements

Dépenses		Recettes propres de la commune	
report déficit 2017	39 040	Virement depuis fonctionnement	20 000
		FCTVA (Travaux 2016)	47 000
Rembt K emprunts	50 737	Taxe d'aménagement	
Rembt K emprunt (TVA 2017)	44 000	Affectation du résultat	41 088
		Amortissements	19 000
		Emprunt TVA travaux 2019 (sur 2 ans)	186 251
Sous total	133 777	Sous total	313 339
Voirie 2017	25 000	Département	14 894
Réparation mur local Technique	4 900	Département	1 633
Matériels technique (divers)	600		
Tx cantine + menuiseries ecole	19 900	Département	6 300
Défense incendie	26 382	Etat (80%)	17 588
Chapelle St Pierre	906 228	Monuments historiques (50%)	377 000
		Département (demande en cours)	109 500
		Région (demande en cours)	151 000
		Amis de Chabrilan (estimatif)	35 000
		Fondation Ct Agricole	10 000
		Emprunt sur part communale	83 302
Numérotation adresses	4 155	Département	1 386
Sous total travaux TTC	987 165	Sous total financements	807 603
Total général	1 120 942	Total général	1 120 942

Fonctionnement :

La baisse des dotations de l'Etat s'est encore accentuée de 3.000 € cette année (dotation de 66.000 € en 2019 contre 94.000 € en 2014).

Toutefois, le budget est en augmentation par rapport à 2018. Les raisons se trouvent essentiellement dans l'augmentation des taxes locales (nouvelles habitations) et l'aide perçue pour certains emplois. Pour cette dernière il ne s'agit pas d'amélioration pérenne. Et surtout elles ne reconstituent pas suffisamment la Capacité d'Autofinancement pour faire face sereinement aux dépenses d'investissements courants, comme l'entretien et la réparation des bâtiments publics ou les 29 kms de voiries communales qui nécessitent des travaux tous les ans.

Face à cette situation financière inconfortable le conseil municipal a décidé, à une large majorité et après un long débat, de renouveler la hausse des taxes. Je rappelle qu'il ne s'agit en aucune façon d'une réaction à la suppression de la taxe d'habitation, mais à un rattrapage partiel des baisses du gouvernement depuis 2015.

Investissement :

Les **travaux voirie** ont été budgétisés à 25.000 €, mais l'augmentation des taxes permettra de mettre en place un complément de travaux.

Subsiste le gros poste de travaux de la **Chapelle St Pierre**. L'avancement du dossier a pris du retard, mais nous devrions assez rapidement pouvoir lancer l'appel d'offres d'entreprise ainsi que celui de l'intervention de l'archéologie. Nous n'avons toujours pas les notifications d'accord des financeurs (hormis le mécénat de la Fondation du Crédit Agricole, dont nous avons reçu une dotation complémentaire de 10.000€ depuis le vote du budget ce qui porte son soutien à 20.000 €).

Nous pensons que les travaux pourraient être lancés vers l'automne.

La première phase de l'important chantier de **défense incendie** sera normalement réalisée d'ici la fin de l'année. Il s'agit d'un programme important qui va s'étaler sur de nombreuses années.

Je rappelle qu'un budget est un document prévisionnel qui peut être appelé à évoluer.

Guy Audras.

Budget M. 49 en € H.T. EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Section Fonctionnement	
TOTAL RECETTES	328 974
Excédent antérieur reporté	224110
Vente d'eau et d'assainissement	61050
Taxes et redevances	10790
Travaux	3500
Amortissement subventions	29524

TOTAL DEPENSES	328 974
Electricité + télécommunications	11000
Achats compteurs + analyses + entretien réseau	27646
Prime d'assurance + frais postaux et bancaire	7200
Charges interco Autichamp+SIGMA	8917
Titres annulés et pertes sur créances	9200
Redevance prélèvements et pollution (Agence de l'Eau)	12000
Intérêts d'emprunt	6064
Amortissement de subventions	41955
Dépense imprévues, charges exceptionnelles	4500
Virement à la section d'investissement	200492

Section investissements	
TOTAL RECETTES	984246
Excédent antérieur reporté	69261
Virement de la section fonctionnement	200492
Subventions	671918
Emprunt d'équilibre	0
Affectation de résultat	0
Amortissement subvention	42575

TOTAL DEPENSES	984246
Déficit antérieur reporté	0
Travaux Eau Potable et Assainissement	939309
Amortissement Subventions	29525
Amortissement capital emprunt	15412

Prix de l'eau potable 2019 en € H.T. applicable au 1er septembre 2019 :

Prix de l'abonnement annuel à **83 € inchangé**

Prix du m³ à **1,32 € soit une augmentation de 1 %**

Prix Ouverture / Fermeture d'un compteur d'eau à **40 €, +20 €** correspondant au coût réel

Prix pour l'assainissement collectif applicable au 1er septembre 2019 :

Prix de l'abonnement annuel **20 € inchangé**

Prix du m³ collecté à **0,77 € soit une augmentation de 1%**

Prix du droit de branchement à **1000 € inchangé**

La fin de l'extension du réseau d'eau potable dans la plaine ainsi que la recherche d'une nouvelle ressource pour sécuriser la production sont inscrits au budget 2019.

Un emprunt d'équilibre sera nécessaire suivant les imprévus et les taux de subventionnement.

INTERVIEW du maire de Chabrillan par la rédaction

Notre pays traverse une période agitée. Les élites sont interpellées, critiquées, les élus sont contestés. Lors du débat national, il a été montré que le maire demeurait l'élu préféré des français. Sa proximité avec les citoyens, sa connaissance du terrain en fait un interlocuteur privilégié.

A un an de la fin du mandat de l'équipe municipale actuelle, la rédaction a souhaité rencontrer notre maire pour qu'il raconte son vécu comme 1er magistrat de la commune de Chabrillan.

Bulletin Municipal (BM)

Merci, Monsieur le maire d'avoir accepté, un an avant la fin de votre mandat, de répondre à quelques questions relatives à vos fonctions de responsable de l'organe exécutif de la commune et d'avoir représenté l'autorité municipale.

En mars 2014, les conseillers municipaux vous ont désigné maire de notre commune. Comment avez-vous réagi, quels sont les sentiments qui dominent ?

Guy Audras (GA)

Cette responsabilité, je l'ai acceptée mais je ne l'avais pas demandée. On ne peut pas le nier, la nomination procure un certain plaisir, partagé avec mon épouse. Mes petites filles étaient fières de leur grand-père. J'avais acquis une expérience comme 1er adjoint d'Alain Charrier, je n'arrivais pas en « terre inconnue ». J'avais informé les membres du Conseil, que j'étais favorable à un passage de témoin au bout de 2 ans, voire 3 à l'un de mes adjoints si celui-ci le désirait.

Le temps de l'euphorie est bref, très vite les difficultés apparaissent, les contraintes et les responsabilités liées à la charge sont au grand jour.

BM. Après 5 ans de mandat vous ne regrettez pas votre choix ?

GA. C'est une magnifique expérience, très riche en difficultés, dans un contexte global des collectivités, très différent du précédent mandat où j'officialisais comme 1er adjoint.

BM. Pouvez-vous préciser ?

GA. Avec le désengagement de l'État, dans plusieurs domaines, avec une réduction des dotations, un transfert de compétence vers l'intercommunalité, qui engrange les coûts et nous refacture ses services, l'économie financière nous a corsetés tout au long de ces années. Ces transferts de compétences de l'état vers l'intercommunalité, qui sont un plus sur le plan de l'organisation et de la structuration du territoire, ne génèrent pas de réductions de coût de la commune et de la Communauté de communes, au contraire...

BM. Est-ce à dire que ce nouveau contexte enlève du pouvoir aux maires ?

GA. La presse se fait souvent l'écho que, au fil des années, les maires voient grignoter progressivement leur pouvoir local. En réalité, du moins c'est mon vécu à l'échelle d'une petite commune, il n'en est rien ou presque. A ce jour les transferts de compétences étaient de l'Etat vers l'intercommunalité. Il n'en sera pas de même le jour où la commune perdra la gestion de l'eau et de l'assainissement et pourquoi pas peut-être, celle des voiries. Ces pôles de responsabilité occupent une place importante dans une commune et sont un vecteur de proximité avec la population.

BM. Vous êtes maire depuis 5 ans, quel adjectif vous privilégiez pour caractériser votre mandat ?

GA. Enthousiasmant, certainement, accaparant, ce n'est rien de le dire. La fonction de maire est attrayante du fait des multiples facettes de ses responsabilités. L'intercommunalité interagit avec nous du fait des transferts de compétence et limite le pouvoir du maire à la marge. Je soulignerai, une fois de plus, que la « dictature » de l'économie financière peut conduire dans certains cas, à l'obsession.

BM. Abordons une question plus personnelle. Dans votre action, rencontrez-vous plus de reconnaissance que de critiques ou de mécontentement ou l'inverse ?

GA. Certains concitoyens savent exprimer leur reconnaissance par des mots ou par leur attitude à mon égard. En revanche, il faut savoir encaisser les critiques. Celles-ci s'échelonnent des plus banales aux plus sérieuses en passant par certaines, inattendues ou comiques. Les décisions du maire ne peuvent pas prétendre satisfaire tous les habitants de la commune mais rechercher un consensus n'est pas interdit. Bien communiquer, informer régulièrement sont des outils essentiels.

Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître que nos concitoyens sont très exigeants.

Les conflits de voisinage sont toujours délicats à régler, le maire joue souvent le rôle de médiateur, et j'ai parfois du mal à m'imposer.

Les maires ne sont pas déconsidérés par la population mais par l'État, oui.

Tout au long de ces années, j'ai eu un soutien loyal du Conseil municipal.

BM. L'intercommunalité, c'est à dire la CCVD, est-elle un vrai plus pour la commune ? Nos concitoyens ont souvent la critique facile à son égard.

GA. L'action de la CCVD est essentielle pour la

du Bulletin Municipal de la Commune.

structuration du territoire et donc la préparation de l'avenir dans les domaines de l'économie, l'emploi, la petite enfance, le tourisme, l'agriculture, le sport... Les aspects positifs pour une commune, se retrouvent dans le développement des mutualisations (personnel, matériel...) et l'accès à ses pôles ressources. J'ai eu, en général, de bons rapports avec la CCVD. Ce que je regrette un peu, c'est le manque de communication directe avec les populations.

Leurs compétences techniques et administratives sont une aide indiscutable pour les petites communes, comme nous, qui ne disposent pas d'équipe structurée comme Livron ou Loriol. De ce fait, le maire est très souvent sollicité. Mes adjoints, dans leur domaine de compétence, sont autonomes même si dans l'art de déléguer je ne suis pas le meilleur. Il faut être conscient que beaucoup de nos concitoyens ne veulent avoir affaire qu'au maire ! Ses compétences techniques et administratives ne sont pas universelles. Il faut faire appel à des bureaux d'étude (par ex le CAUE) dont les coûts ne sont pas négligeables.

BM. Etes-vous écouté ou ignoré ou écouté et oublié par les élus du département et de la région ?

GA. Ce dont je suis certain, c'est qu'il existe une certaine solidarité entre les maires, en particulier entre voisins. A cet égard je pense en priorité à Grâne et Divajeu, mais pas seulement. La Préfecture est à notre écoute même si leur aide est réduite au minimum. Les Conseils départementaux et régionaux, sont d'un accès plus difficiles, mais nos représentants dans ces Collectivités sont à notre écoute. Nous entretenons également de bons rapports avec les services du Département dans les domaines notamment des subventionnements et des aides plus techniques pour l'eau et l'Assainissement par exemple.

BM. En acceptant cette responsabilité, pensiez-vous être autant accaparé, coincé par un emploi du temps « tyrannique » ? Etes-vous plus sollicité, plus gagné par le syndrome de la « réunionite » que votre prédécesseur ?

GA. Nous avons de nombreuses réunions, en particulier avec la CCVD. Il ne faut pas le nier, il y a une inflation. Mais cette nette montée en puissance est très largement due à la mise en place des transferts de compétences de l'Etat vers l'intercommunalité. Lors des Conseils communautaires les questions politiques n'ont pas leur place, ou alors le président calme vite le jeu. Ces Conseils sont des moments de prises de décisions importantes. Les moments de détente qui suivent la réunion, autour d'un verre, facilitent les échanges avec les collègues. On glane des idées, des conseils, on parle de nos difficultés

pour se sentir moins seul.

Il y a, en moyenne une fois par mois, une réunion du Conseil d'Administration de l'Association des maires de la Drôme dont je fais partie (2 représentants par canton) mais je le regrette, j'ai du mal à m'y investir autant que je le souhaiterais. En qualité de représentant de cette association, je participe à plusieurs commissions en Préfecture.

A cela, il faut évoquer toutes les réunions locales de gestion d'une commune : Réunions administratives, techniques, organisationnelles, culturelles ; à titre d'exemple, je citerai, en vrac, l'assainissement, le réseau d'eau potable, la sécurité incendie, le PLU, l'école, le CAUE, l'entretien des bâtiments communaux, le rôle de médiateur dans les conflits, les rendez-vous en mairie, etc... Les journées sont très occupées mais c'est mon job !

Par contre, je ne voudrais pas passer sous silence les vrais moments d'émotion que procurent les mariages et parrainages civils.

BM. Devant les exigences de votre emploi du temps, comment réagissent votre épouse et votre famille ?

GA. Il est vrai que nous avons envisagé une retraite plus paisible, avec de nombreux projets que nous avons dû renvoyer à plus tard.

Mon épouse est pour moi une aide essentielle, en particulier dans les phases difficiles, car il y en a. Elle proteste contre la réunionite aiguë, mais elle a compris l'importance de mon engagement. Un maire ne peut que remercier son entourage proche car les obligations de sa fonction bousculent la vie familiale.

Je prends 15 jours de vacances par an, je ne fais pas de projet personnel à long terme. Se libérer pose souvent des problèmes. En mon absence, le 1er adjoint assume la gestion de la commune.

BM. Une question triviale, êtes-vous dérangé la nuit ?

GA. En 5 ans de mandat, seulement deux fois au milieu de la nuit. En revanche les appels tardifs (21-22h) sont plus fréquents.

BM. Pour conclure, vous ne regrettez pas la décision que vous avez prise il y a 5 ans ?

GA. En aucun cas, cette expérience m'a beaucoup appris et j'ai côtoyé des gens formidables.

BM. Merci, Monsieur le Maire d'avoir répondu, sans langue de bois, à nos questions.

Patrick Hervé pour la
Rédaction du bulletin Municipal.

L'eau est un bien précieux, ne la gaspillons pas !



L'objectif de l'économie d'eau est double. Dans l'intérêt général, il préserve nos ressources et nos nappes profondes. Dans l'intérêt personnel il réduit nos factures d'eau.

Les possibilités sont nombreuses de réduire sa consommation, nous vous rappelons les trois actions possibles à mener suivant vos situations. Réparez les fuites et les systèmes défectueux, installez du matériel à économie d'eau et enfin n'utilisez pas de l'eau potable pour tous les usages.

Depuis notre dernier article du mois de décembre, comme vous pouvez vous en douter, les réserves d'eau dans nos forages et notre source ne sont pas des plus hautes.

Nous craignons de passer encore un été tendu.

Après la mise à jour du schéma directeur d'eau potable, nous sommes dans une phase de prospection et de recherche d'une zone productrice d'eau. La tâche n'est pas mince.

La pose des canalisations d'eau potable dans la plaine avance. Une partie a été réceptionnée fin mai. Nous pensons raisonnablement que les travaux finiront fin juillet.

Ce n'est pas pour autant que les futurs abonnés pourront être desservis à cette date. Cela dépendra de la capacité de production en eau à ce moment-là. Bien sûr nous espérons tous une situation favorable pour tout le monde.

Nadège NAUD LAGO



L'école - La cantine.

Dans notre bulletin de juin 2018 nous avons rappelé la volonté du Conseil Municipal de travailler sur l'aménagement futur du village, avec l'appui du CAUE (Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Pour répondre au premier souhait exprimé par nos concitoyens « regrouper les 2 classes de l'école avec la cantine » (et les services techniques ?) Le CAUE a organisé une déambulation dans le village pour analyser 8 ou 9 terrains, préalablement repérés. A l'issue de cette matinée, où chaque conseiller a pu noter son avis, un lieu semble le mieux approprié pour accueillir notre futur bâtiment scolaire. C'est un début, le travail continue, toujours avec l'aide du CAUE, pour monter ce projet. Nous vous tiendrons informés à chaque étape.

Repas « souvenirs » pour les anciens CM2.

Marie-Pierre est un fin cordon bleu, nous le savons bien ! Elle a aussi une grande attention et une immense générosité pour les élèves qui déjeunent actuellement à la cantine. Elle n'a pas oublié pour autant les anciens élèves, et c'est ainsi qu'elle a invité tous les « vieux » CM2 qu'elle a vu passer au fil des années. Sur les 34 invités, 24 étaient présents le samedi 4 mai à midi. Au menu : verre apéro dans la cour, salade aux oignons frits, lasagnes, mousse au chocolat + crème vanille, autant dire un bon repas de retrouvailles ! Merci à Marie-Pierre pour cette belle et chaleureuse initiative qui méritait d'être saluée. Un rendez-vous est-il prévu pour 2020 ?



Opération « rideaux ».

Après la pose du plafond sur la dernière zone, la touche finale a été le remplacement de tous les rideaux qui paraissaient bien usagés dans cet espace fraîchement rénové. Soigneusement confectionnés par « l'équipe couture » de Chabrilan, ils sont le fruit d'une fructueuse complicité entre ces deux associations, un exemple à suivre...

Les responsables de la cantine et la mairie remercient chaleureusement ces dames de la couture pour leur travail ; elles ont su, une fois de plus, joindre l'utile à l'agréable.

Pierre Gilouin.



Les Maires de Chabrillan

De 1789 à 1799 : Révolution française, Première République, Directoire

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

	MAIRE	ADJOINTS
1790 à 1792	RONAT Louis-Antoine, négociant °1721+1793	
1792 à 1794	ECHEVIN Antoine, cultivateur	REYNIER Jean-Pierre, tisserand VALLON FEROTIN

Avec Thermidor (juillet 1794), la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des «présidents des municipalités cantonales».

1794 à 1796	ALMORIC Jean-Pierre, cultivateur +1813	FEROTIN BRUYERE BOURBOUSSON
1796 à 1799	SOUCHIER François, cultivateur	

De 1799 à 1848 : Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de juillet

La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

1799 à 1803	SERUSCLAT Jacques	
-------------	-------------------	--

À compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

1803 à 1812	BERNARD Antoine, +1812	SOUCHIER
-------------	------------------------	----------

La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

1812 à 1833	RONAT Louis-Laurent, propriétaire °1777+1844	VALLON Antoine SOUCHIER PORTIER Jean-Antoine
-------------	--	--

Du 3 juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

1833 à 1850	ALMORIC Jean-Louis, propriétaire °1798+1871	PORTIER Jean-Antoine COLOMBIER Auguste
-------------	---	---

De 1851 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

1850 à 1852 (18 mois)	RONAT Laurent, meunier °1798+1865	VALLON Antoine
1852 à 1865	ALMORIC Jean-Louis, rentier °1798+1871	VALLON Antoine COLOMBIER Auguste
03/1865 à 08/1865	SOUCHIER Jean-Louis, propriétaire, °1815+1888	
08/1865 à 10/1865	COLOMBIER Auguste, propriétaire, °1820	
1865 à 1870	ARNAUD Honoré, propriétaire, °1817	RAUD Jean-Joseph

De 1871 à 2014

Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux (du département au canton) et pour les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. Cette situation permet au personnel politique de procéder à des révocations en masse dans la perspective d'élections nationales.

	MAIRE	ADJOINTS
1870 à 1875	COLOMBIER Auguste, rentier, °1820	SOUCHIER Jean-Louis
1875 à 1879	SOUCHIER Jean-Louis, propriétaire, °1815+1888	LONG Marc

C'est le 5 avril 1884 qu'une loi sur l'organisation municipale, qui inspire encore de manière substantielle la législation actuelle, est promulguée ; elle établit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans.

1879 à 1888	LONG Marc, propriétaire, °1833+1898	GAMON Louis ROUX Fridolin
1888 à 08/1888	SOUCHIER Jean-Louis, propriétaire, °1815+1888	GAMON Louis
1888 à 1892	GAMON Louis, propriétaire, °1837+1911	SOUCHIER Jean-Louis (fils)
1892 à 1902	CHASTAING Jean-François, propriétaire, °1830+1902	SOUCHIER Jean-Louis (fils)
1902 à 1919	BOULOUMOY Hippolyte, propriétaire, °1856+1925	ROUX Fridolin JANNOYER Maurice

La loi du 10 avril 1929 porte de quatre à six ans la durée du mandat des conseillers municipaux, et donc des maires

1919 à 1935	RASPAIL Paul, °1860+ ?	BLACHER Louis JULIEN Louis
1935 à 1941	CHASTAING Gabriel, cultivateur, °1893+1969	JANNOYER Maurice

Sous Vichy, par la loi du 16 novembre 1940, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal. Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes en France par le Comité français de la Libération nationale

1941 à 1953	BASTIAN Clément, maçon, °1884+1968	GAMON Roger TABARDEL Louis
1953 à 1959	SAVOYARD Henri, cultivateur, °1905+1973	MESTRON René FAURIAT Adrien
1959 à 1968	BRUEL Pierre, militaire.	GORCE Lucienne BARNIER Pierre
1968 à 1982	BARNIER Pierre, agriculteur, °1924 +1982	ALMORIC Jean BLANC Joseph MARCEL René
1982 à 1983	ALMORIC Jean, agriculteur, °1926	BLANC Joseph MARCEL René
1983 à 2008	THURY-BOUVET Jacqueline, infirmière	MARCEL René BLANC Yves LIOTARD Jacques LIOTARD Jean-Paul GORCE Christian ALMORIC Philippe BEZIANE-BRET Magalie
2008 à 2014	CHARRIER Alain, enseignant	AUDRAS Guy GILOUIN Pierre GONIN Myriam NAUD Nadège VINAY Jean-Philippe
2014	AUDRAS Guy, employé de banque	ANDRE Philippe BARRET Jean-Claude NAUD Nadège

Liste incomplète et simplifiée sous couvert d'autres recherches en cours.

La rédaction du bulletin remercie Mado Liotard pour ces documents.

Nouvelle Caserne à Grâne

Allo le 18 ?

Nos appels Chabrilanais seront prochainement redirigés vers la Zone Artisanale des Vignes à Grâne qui s'enrichit d'une nouvelle implantation, celle du Centre d'Incendie et de Secours (CIS).

Le 5 mars dernier, la première pierre de l'édifice a été posée en présence des nombreuses personnalités impliquées dans le projet. Cette construction sera à énergie positive. La livraison est prévue au 2ème semestre 2019. Les locaux actuels seront affectés aux services techniques de la commune.

Le plan d'investissement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dote ainsi nos pompiers d'équipements à la hauteur de leur courage et de leur dévouement. Nous leur souhaitons une très bonne installation.

Nadège NAUD LAGO



Bienvenue à la nouvelle équipe de la Boulangerie.

Bonnet'M est le nouveau nom de la boulangerie du village.

Elle est animée par Delphine et Jean Louis MESTRON et leur livreuse Corinne RICHARD. Ils ont succédé à Magali et Patrick CALVET. La livraison du pain frais dans notre campagne demeure.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle réussite.

Nadège NAUD LAGO



Amitié chabrilan glimboaca.

A la fin des années 80, la Roumanie est encore une dictature communiste dirigée d'une main de fer par le président Ceausescu et son épouse. La vie en Roumanie est très difficile : privations de nourriture, de médicament, de liberté. La Securitate, police politique fait régner la terreur, dans la population.

Le dictateur Ceausescu avait à cette époque le projet de raser une partie des villages Roumains et de regrouper la population dans les villes. L'opinion publique internationale se mobilise contre ce projet.

La municipalité Chabrilanaise de l'époque s'engage dans cette démarche aux côtés d'une association Belge dénommée « Opération Villages Roumains », celle-ci attribue à Chabrilan le parrainage du village de Glimboaca situé en Transylvanie. Les actions consistent à envoyer des courriers au président et aux responsables politiques Roumains.

Fin de l'année 1989, c'est la révolution en Roumanie et le dictateur Ceausescu et son épouse tombent.

Dés le printemps 1990, grâce à la générosité des Chabrilanais et des entreprises locales un petit groupe d'entre nous se rend au village de Glimboaca. Avec 2 camions nous apportons environ 7 tonnes de marchandises : nourritures, médicaments, matériels pédagogiques, un colis par famille, etc. Nous sommes accueillis chaleureusement et la population n'en croit pas ses yeux. Nous découvrons ce qu'est la Roumanie de l'époque : routes défoncées, pénurie de carburants, nombreux attelages de chevaux sur les routes.

Au retour, nous fondons l'association Amitié Chabrilan Glimboaca. Nous menons diverses actions, accueil de

quelques habitants de Glimboaca à Chabrilan, aide à des travailleurs etc.

Depuis quelques années, notre association était en berne, notamment faute d'interlocuteurs motivés et entreprenants en Roumanie.

A l'automne 2018, suite à des contacts maintenus, un petit groupe s'est rendu au village de Glimboaca. Nous avons constaté que le village avait bien évolué, école en partie rénovée, route goudronnée jusqu'au village, téléphonie très correcte, transports en commun desservant le village. Nous avons rencontré sur place de nouvelles personnes motivées. Celles-ci nous ont présenté un projet de transformation d'une salle de classe, d'environ 70 mètres carrés, très vétuste, en salle de sport. Nous avons financé cette opération pour un coût de 3000€€. Les travaux ont été exécutés rapidement et avec beaucoup de soins par les habitants du village.

Pour l'année 2019, le bureau de l'association se compose de : Jean-Paul Liotard président, Mireille Jannoyer secrétaire, Antoine Goncalvés trésorier. Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé au vu d'une petite somme restante, de mener une dernière action à définir avec nos correspondants à Glimboaca. Suite à cette dernière opération et le fait que le village ne se trouve plus en situation difficile, nous dissoudrons l'association.

Ce sera la fin d'une aventure humaine enrichissante auquel de nombreux Chabrilanais ont participé.

Jean-Paul Liotard, président de l'association.



Le Chabric'à brac.

Le succès était encore au rendez-vous ce lundi de Pâques pour le traditionnel Chabric'à brac dans les rues du village.

« La foire à tout », organisée par l'Amicale laïque de l'école a accueilli 75 exposants venus de bon matin sur la place des Charmes. Certains emplacements réservés par des habitués confirment la notoriété grandissante de la manifestation.

Accompagnés d'une météo très clémente, les visiteurs étaient présents pour faire de bonnes affaires. Ceux-ci ont pu profiter de la buvette et du snack proposés par des bénévoles de l'Amicale, également aidés par des parents d'élèves. Au menu, boissons fraîches mais aussi pâtisseries maison, préparations salées et saucisses façon diots.

Le bénéfice, en hausse cette année, servira à financer les voyages et autres manifestations prévues tout au long de l'année scolaire.

L'Amicale Laïque.



Les échos du foot.

Le tournoi du 8 mai.

Pour ce désormais traditionnel tournoi des équipes U.11, la journée s'annonçait bien maussade sur notre stade Gatien Almorice, parfaitement préparé par les employés municipaux. Les dirigeants avaient anticipé la pluie en prévoyant des abris supplémentaires : bâches, parasols et surtout un tunnel installé à la hâte la veille, qui s'est avéré fort utile. Tous les clubs invités ont répondu présents et ce sont 16 équipes, réparties en 4 poules qui se sont mesurées sous l'œil attentif des parents, des éducateurs et des arbitres bénévoles ; merci à eux.

Après plusieurs matchs pour chaque équipe, et sans

trop de pluie sur l'ensemble de la journée, la finale se jouait entre Chomérac et Livron, et voyait la victoire de Chomérac sous une pluie battante, mais quelle joie pour ces jeunes de brandir la coupe remise par Monsieur Le Maire, sous les applaudissements et les félicitations. En ces instants, si tous les regards se portent toujours vers le vainqueur, il ne faut pas pour autant oublier les autres équipes qui ont bien voulu participer à ce tournoi malgré de mauvaises prévisions météo. Merci à tous de nous avoir offert une fois de plus, un superbe spectacle coloré, animé, avec pour seul enjeu, le plaisir de jouer.

Bravo et félicitations à Dorian, à tous les bénévoles présents pour donner un coup de main et à son équipe de dirigeants.



L'avenir du club.

C'est désormais chose faite ! Les clubs d'Alex, Chabrillan et Eurre vont fusionner pour donner naissance à un nouveau club : l'A.C.E. FOOTBALL CLUB (à ne pas confondre avec l'E.C.A. qui concerne l'Entente Crest-Aouste).

Pour ceux qui ont suivi le club de l'A.J. Chabrillan, ce n'est en fait que l'aboutissement d'une réflexion et d'un souhait communs, engagés depuis plusieurs années avec les clubs voisins et l'appui du comité départemental.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

Depuis plusieurs années, les catégories jeunes des U7 au U18 étaient déjà en entente entre ces 3 villages. Les U7 et U18 à Alex, les U9 et U13 à Eurre et pour finir à CHABRILLAN les U11 et U15. Le fait de fusionner

n'aura donc pas d'incidence directe sur l'organisation du pôle jeunes qui restera sur cette répartition pour la vie des 3 communes et des enceintes sportives.

En revanche, niveau Séniors l'alternance sera de mise entre les terrains d'ALLEX et celui de CHABRILLAN pour les matchs du dimanche. Les vétérans resteront à Chabrillan et cette fusion sera aussi le moyen de mettre en avant la présence d'une équipe féminine pour ce nouveau club, qui disputera ses matchs à EURRE.

Amateur ou amatrice du ballon rond ? Si vous avez envie de rejoindre un club familial en tant que joueur, joueuse ou éducateur, éducatrice n'hésitez pas à joindre DORIAN au 06-27-11-57-21.

Dorian Soubeyrand et Pierre Gilouin.

Qui en veut à la Botanique

Au fil des années, les bénévoles de « Senteurs & Pivoines » constatent une sérieuse recrudescence d'actes malveillants dans les espaces botaniques du village. Ce qui au début n'était que déplacement ou disparition d'étiquettes d'information, s'est rapidement transformé en arrachage ou destruction des végétaux. L'équipe des bénévoles a su chaque fois relever la tête et continuer son travail, prouvant ainsi son attachement et son dévouement à l'embellissement de notre village.

Mais les limites de l'acceptable ont été dépassées avec le **TRAITEMENT DES VEGETAUX AU DESHERBANT !** Une main criminelle (ou plusieurs) a copieusement arrosé les dernières plantations de fin mai, environ une vingtaine de fleurs et végétaux. Un acte inqualifiable et inacceptable pour qui s'intéresse à la vie des plantes et à la nature en particulier.

Lors de ce « raid de destruction massive », d'autres plantations plus anciennes ont également été touchées, et commencent « à friser », ce qui laisse peu d'espoir de survie !

Mais qui peut en vouloir à la botanique ? Pourquoi tant de haine envers les bénévoles ? Pourquoi veut-on défigurer le village ?

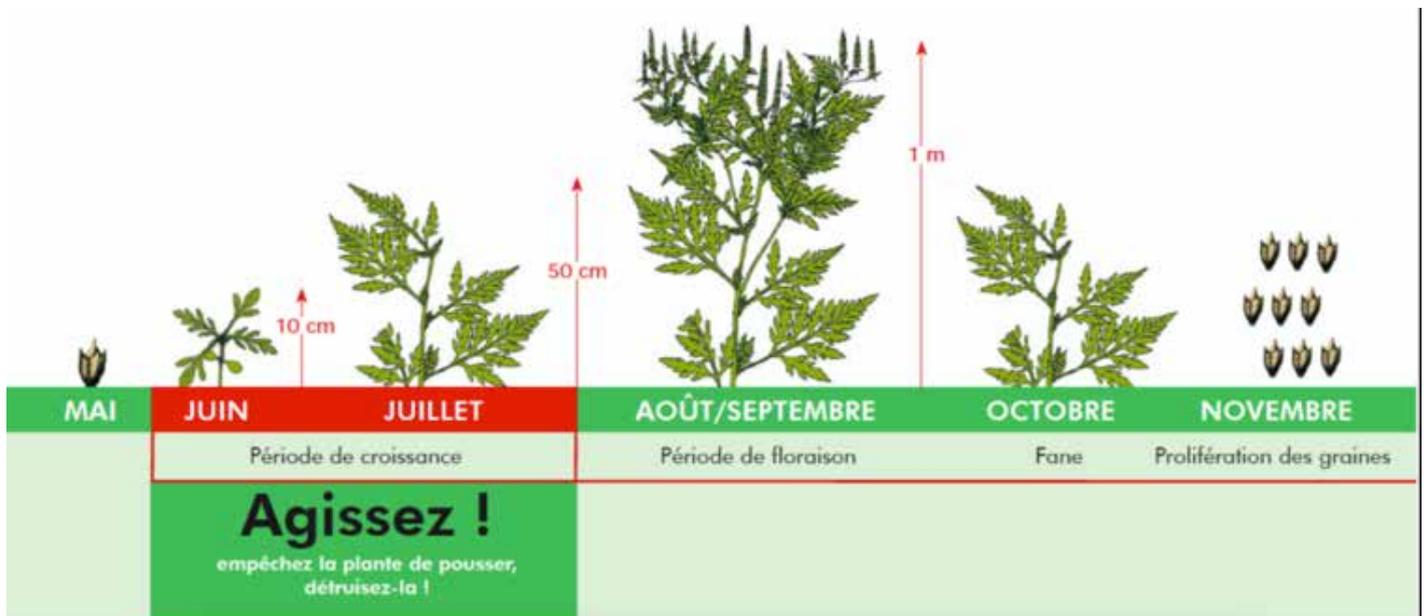
Tous ces actes, commis dans la plus grande discrétion, n'ont à ce jour pas été repérés par les chabrilanais. Dommage ! Il est pourtant grand temps de mettre un terme à ce massacre, et de punir sévèrement la (les) personne (s) qui en est (sont) l'auteur (s). En attendant, les bénévoles sont abattus, désespérés, comme on peut le comprendre. Ils ont un grand besoin de soutien moral et d'aide active de la population. Avez-vous imaginé ce que serait notre village si plus personne ne s'occupait des espaces botaniques ?

La mairie a déposé plainte à la gendarmerie.

Pierre Gilouin.

STOP A L'AMBROISIE : détruisez-la sur les chemins, sur vos parcelles

Cette lutte passe par la destruction de la plante, par l'arrachage, le broyage, le fauchage de l'ambroisie avant floraison et avant grenaison. Il convient de rester vigilant durant le mois d'août car une repousse est possible !



Le saviez-vous ??

Tous les habitants et commerçants ont l'obligation d'entretenir devant chez eux (désherbage, démoussage..). Avec le réveil de la nature, il y a parfois du travail... Depuis plusieurs années les employés de la mairie (Daniel Mège et son collègue) dés herbent les espaces publics sans aucun produit phytosanitaire. Cet engagement vaut pour tous ! Pensez-y, c'est bon pour Chabrilan et pour la planète.

La Royal Bernard Drôme Classic.

Dimanche 03 mars, notre commune accueillait pour la cinquième année, la course cycliste « Royal Bernard Drôme Classic », épreuve drômoise des Boucles Drome Ardèche, avec la caravane publicitaire, les motos, les hélicoptères et tous les véhicules d'accompagnement.

Si la côte des remparts est restée le lieu privilégié de certains spectateurs, d'autres s'étaient rassemblés tout au long du parcours, aux carrefours, sur la route des Gilles et dans la montée des Faures, difficulté supplémentaire de cette édition 2019. Pour les coureurs, groupés dans l'effort, le compteur annonçait déjà plus de 150 km depuis le départ sur les 214 à parcourir. Malgré quelques tentatives d'échappée qui n'aboutiront pas, ce n'est que dans les tous derniers kilomètres qu'Alexis Vuillermoz

(AG2R) distancera ses adversaires pour passer la ligne d'arrivée en vainqueur à Livron, devant Valentin Madouas et Warren Barguil. Bravo à lui, et à tous les autres !

Chabrillan ne bénéficie pas de plusieurs passages, comme d'autres villages, et le spectacle ne dure que quelques minutes, mais c'est toujours un moment fort et inhabituel que de voir défiler cette course dans nos ruelles, d'habitude si tranquilles.

Nous remercions les riverains et les habitants du village pour le respect de non-stationnement et des consignes de sécurité. Un grand merci aux chabrillanais qui ont accepté d'être « signaleurs bénévoles » à l'occasion de cet évènement. A l'année prochaine, très certainement.

Pierre Gilouin.



Mairie

La mairie est ouverte
jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h.
Mardi 13 h 30. à 17 h 30

M. Le Maire reçoit en mairie sur rendez-vous, aux heures d'ouverture.

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 41 14 64
Courriel : chabrillan.mairie@wanadoo.fr
www.chabrillan.fr

Bibliothèque

ouverte mercredi et vendredi de 17h à 19h
samedi de 10h à 12h

Cafébibliothèque

est ouvert du mercredi au dimanche,
inclus de 15 h à 18 h 00.
Excepté le jeudi, ouvert de 15 h à 22 h
Horaire à consulter sur le site.
Tel. 04 75 56 71 42 (aux heures d'ouverture)
www.cafebibliotheque.fr

Dates à noter

06 Juillet :
Jazz au château.

20 Juillet :
Chorale du Delta à l'église, à 18 h.

3, 4, 5 Aout :
vogue avec jeux de boules, bals, course pédestre, repas défarde.

11, 18, et 25 Aout :
marionnettes au Parc des Cèdres.

22 septembre :
Journée du Patrimoine.

16 et 17 novembre :
Salon du livre jeunesse.

Novembre ou décembre :
loto de la cantine : date à confirmer

20 décembre :
soirée de Noël Amicale laïque.

Les Amis de Chabrillan - Les peintres dans la Rue

Dimanche 19 mai 2019

La 19ème !

Eh non ! Les peintres n'étaient pas dans la rue, la mauvaise météo a contraint les Amis de Chabrillan à trouver refuge pour les artistes à la salle polyvalente et l'église.

Ils sont venus 25 sur 40 inscrits. Le chiffre de 60, régulier depuis quelques années, n'était déjà pas atteint, vu les tempêtes du mois d'avril et début mai.

Accueillis par les bénévoles de l'Association, toujours très motivés et très efficaces, bien installés à l'intérieur, nos artistes, peintres et sculpteurs ont vu avec plaisir les visiteurs arriver. Car même si la grisaille a empêché les promenades dominicales dans la nature, elle a aussi permis de faire une visite artistique à Chabrillan, pour admirer les couleurs que les paysages n'avaient pas mis. L'ambiance était très chaleureuse et conviviale, forcément plus intime. Cette visite était ponctuée par les animations très vivantes, dans la rue (!), d'un jeune peintre à la bombe de peinture.

Au cafébibliothèque notre invitée d'Honneur, Danielle Guedon, exposait ses pastels magnifiques de douceur et de précision. Un atelier pour les enfants était animé par Christiane et Josette, bénévoles amoureuses de l'art. Notre lauréat 2018, Yves Ogier, paraît les murs de la salle de la mairie en compagnie de superbes bustes d'une sculptrice.

La journée s'est clôturée par la remise des prix des concours et le verre de l'Amitié, offert par la Municipalité.

Rendez vous pour les 20 ans, un anniversaire à fêter et cette fois-ci, sous le soleil !

Danielle Boulay



Résultats du concours de peintures

Prix des peintures faites sur place :

Prix du Jury :

Nicole FAIVRE de Bourg les Valence (26)

Prix du public :

Frédéric Horand de Livron sur Rhône (26)

Prix des exposants :

1^{er} prix :

Christian Cance de Crest (26)

2^{ème} prix :

Josette Bon de Valence (26)

3^{ème} prix :

Christina Buffet de Crest (26)

Prix des sculpteurs :

1^{er} prix :

Françoise Chabas de Valence (26)



Senteurs et pivoines.

L'association 'Senteurs et Pivoines' a participé au Carnaval organisé par Villages et Cie, les 27 et 28 avril derniers.



Sous la houlette de Christophe, les Présidentes, en compagnie d'un joyeux public, se sont dirigées vers les massifs blottis ça et là au cœur du village. Il s'agissait de faire une visite du Village Botanique, ce fut une visite dans le temps, la mythologie grecque, nous avons parlé d'Achille de l'Amérique etc...

Nous avons fait des pauses agrémentées par des conteurs. (Texte de Giono)

L'armoise, l'hélicrysum, la nepeta dévoilèrent leur parfum. On plongeait les mains dans la mélisse, les sauges. Nous avons évoqué le sarcococca, le vitex agnus castus qui protège les moines de leurs ardeurs !

Et nous avons appris que le lit de César et Cléopâtre était recouvert de pétales de roses.

A la Place Barnier, nous avons parlé de St Glyfo et de Monsanti en l'absence des Pivoines !

Il y eut beaucoup de poésie, des tableaux plein de charme, les visiteurs furent ravis et bien sûr nous leur avons proposé une visite (s'ils le désiraient) peut être un peu plus technique ! Et nous les avons chaleureusement remerciés pour leur bonne humeur et leur présence.

Marie Thérèse Ponce et
Marie Thérèse Breyton.



Village & cie.

Fin avril, c'est le festival Village et Cie qui a investi le Parc des Cèdres pour sa 20ème édition : une quinzaine de spectacles, des animations, des jeux, une visite guidée en partenariat avec Senteurs et Pivoines, des petits plats, des crêpes, des frites bio et maison... autant dire que l'équipe a mis tout son cœur dans la fête.

Malheureusement, le ciel a joué sa propre partition avec un vent puissant, de la pluie quotidienne et un froid humide.

Quelques courageux ont malgré tout participé avec chaleur, mais globalement, force est de constater que les Chabrilanais ne se sont pas déplacés en masse pour cet événement dans le village.

Après cette troisième édition à Chabrilan, l'heure est aux bilans avec une question : doit-on remettre le couvert ou changer de site ?

Christophe Vignal.



Espace Ados / Bibliothèque de Chabrillan

Depuis l'obtention de la subvention spéciale délivrée par la Fondation Solidarité de la Caisse d'épargne, un petit groupe de bénévoles de l'association Bibliothèque s'est mis en mouvement afin de répondre au cahier des charges.

La mise en place de cet espace au sein du Café Bibliothèque a tout d'abord débuté par un aménagement matériel particulier.

Au sein du 2ème étage un ensemble de canapés, table basse et baby-foot ont été installés afin d'encourager nos adolescents à investir les lieux.

L'objectif pour les bénévoles de la bibliothèque a été dès le début de rassembler les jeunes de la commune et de les inviter à prendre part au projet afin qu'ils en assurent eux-mêmes la cohérence.

Pour l'instant, à l'image des axes de développement des médiathèques départementales, 3 pôles sont à l'étude ou en cours de création:

- Développement du fond documentaire à l'attention du public ado (BD, Mangas, Romans,

Abonnements)

- Création d'une ludothèque (jeux de société) qui sera mise à disposition des jeunes lors d'une soirée inaugurale.
- Mise à disposition d'une console de jeux vidéo à usage collectif, utilisée lors de moments particuliers.

Encore une fois, l'Association Bibliothèque souhaite associer tous les jeunes de la commune à la concrétisation de ce projet, si certains d'entre eux ne se sont pas manifestés, il est encore temps.

La communication des rendez-vous avec les jeunes est assurée par le compte Instagram: Cafébib Ados Chabrillan

A travers la mise en place de cet espace, l'Association Bibliothèque souhaite amener les jeunes à investir le Cafébibliothèque au même titre que le reste de la population et ainsi partager des moments collectifs inter-générationnels.

Arnaud Ros

